

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MAYOTTE » en abrégé « SCI MAYOTTE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ZONE INDUSTRIELLE, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du mercredi 29 2023 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le jeudi 04 mai 2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MAYOTTE » en abrégé « SCI MAYOTTE »

Objet : la société a pour objet directement et indirectement tant en République de COTE D'IVOIRE que dans tous pays et les territoires étrangers:

l'acquisition, la mise en valeur et exploitation de tous terrains bâtis ou non bâtis;

la promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous biens immobiliers;

l'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous biens immobiliers;

la réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces;

l'assainissement;

la représentation, la fabrication; l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction;

et plus généralement toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

ZONE INDUSTRIELLE, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M SAYEGH ABBAS (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00054 du 08/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34777/GTCA/RC/2023 du 08/05/2023

